

Délibération du 18 octobre 2024

délibération **N° 2024-55 C**

objet **Mise à jour du tableau des emplois**

- Date de convocation : le 11 octobre 2024
- Date de publication : le 25 octobre 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 11 octobre 2024 s'est réuni le 18 octobre 2024 à 14 h 30 à l'UVETD à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVEISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 25, Nombre de votants : 25

POUVOIR DE VOTE

Frédéric BURNIER FRAMBORET donne pouvoir de vote à Christian RAUCAZ

Françoise VIGUET CARRIN donne pouvoir de vote à Christian RAUCAZ

EXCUSES : 13

BARBIER Marie-Claire
BOIRON Laurence
BRUN Pierre
BURNIER FRAMBORET Frédéric
DAL BIANCO Serge
DANIS Georges
PERRIER Jean-Claude
RUFFIER-LANCHE René
SARTORI Walter
SPIGARELLI Lucien
VIGUET-CARRIN Françoise
VAN STRAATEN Nicolas
ZOCCOLO Alain

ABSENTS : 8

AMET Yannick
GIRAUD Muriel
LAURENT Philippe
LEOUTRE Jean-Marc
MAITRE Florian
THEVENON Raphaël
ROUGEAUX Jean-Pierre
VARESANO José

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 18

BENEVEISE Marie
BLANQUET Denis
BOIX-NEVEU Arthur
BRUNIER Thierry
CHEMIN François
CECILLE Joël
DRIVET Jean-Marc
FABRE Maryse
FRAISSARD Jean-Claude
GIRARD Marc
GRILLAUD Laurent
GRANGE Yves
GUIGUE Thibaut
HANRARD Bernard
JOLY Max
RAUCAZ Christian
SIMON Christian
TAIN Daniel

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 7

AUGEM Jean-Michel
CARDE Daniel
COENDOZ Jean-Pierre
FANTIN Philippe
HACHET Valentin
JACOB Christian
VIBERT Christian

Délibération du 18 octobre 2024

délibération **N° 2024-55 C**

objet **Mise à jour du tableau des emplois**

Monsieur Denis BLANQUET, vice-président en charges des Ressources Humaines, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des emplois suite à deux nominations au titre de la promotion interne pour l'année 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Vu le Code général de la Fonction publique,

Vu l'avis du Comité social territorial réuni le 23 septembre 2024

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : procède à la modification du tableau des emplois comme indiqué ci-dessous :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	INTITULE	TEMPS DE TRAVAIL	ACTION	DATE D'EFFET
Technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	Technicien travaux neufs	100%	SUPPRESSION	01/11/2024
Technique	technicien	Technicien	B	Technicien travaux neufs	100%	CREATION	01/11/2024
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	Adjoint de quart	100%	SUPPRESSION	01/11/2024
— Technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	C	Adjoint de quart	100%	CREATION	01/11/2024

Article 2 : de dire que les dépenses sont inscrites au budget 2024

Le Secrétaire de séance,
Arthur BOIX NEVEU



La Présidente,
Marie BENEVISE



